

CHAMPIONNATS INTERDISTRICTS U13, U15 et U18

SAISON 2021/2022

D'un point de vue administratif :

Tout ce qui concerne la discipline sera géré au niveau de la Ligue du Grand Est et pour cela, il faudra communiquer les différents rapports ou demande de comparution sur l'adresse

mail : discipline@lgef.fff.fr avec copie au district de la Meuse : tbelfakir@meuse.fff.fr

Nous vous rappelons que pour ces compétitions interdistricts, les frais d'arbitrage doivent IMPERATIVEMENT être réglés directement après la rencontre par le club recevant.

Il faut utiliser la grille des tarifs arbitres de ligue.